Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 13

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la curiosité intellectuelle A ce double point de vue, elles sont à recommander. De nos jours, tout maître qui veut enseigner méthodiquement ne saurait ignorer les éléments de la logique, de la

morale et surtout de la psychologie. L'ouvrage de M. l'abbé Le Roux, composé pour les étudiants de la classe de philosophie, sera lu avec profit par les instituteurs. Dans une lettre placée en tête du volume, Mgr l'Evêque de Vannes dit à l'auteur : « Votre division logique est facile à retenir ; les définitions sont précises, les déductions s'enchaînent, le style est remarquable par son élégance et sa propriété. C'est ce qu'il faut pour assurer le succès d'un tel ouvrage. »

CORRESPONDANCES

Conférence générale du corps enseignant gruérien à Bulle mercredi 4 mai (suite et fin.)

30 Compte rendu des derniers examens officiels. — Les tableaux de la progression ont été, en général, bien remplis. Il est rappelé que le journal de classe n'est pas seulement la copie, mais surtout le développement de l'ordre du jour avec toutes les indications nécessaires.

La fréquentation scolaire doit être surveillée de très près. Il faut

inscrire les absences à l'ouverture de chaque séance.

Au 31 octobre, l'addition des demi-jours de classe doit être faite au registre de la progression. Ce dernier, ainsi que les livrets scolaires, doivent être remplis à la fin de juillet, octobre, janvier et avril, et porter la date du dernier jour de chacun de ces mois. L'expédition se fera d'après la circulaire reçue.

Le rapport hebdomadaire doit être envoyé le lundi de chaque semaine. Dans les cercles scolaires qui comptent plusieurs écoles, c'est le maître de la classe supérieure qui a la responsabilité des

livrets et du registre matricule.

M. Oberson lit ensuite une lettre de M. le Directeur de l'Instruction publique relative aux émancipations avant l'âge légal. Pour le plus grand bien de l'école et des é'èves, il faudra arriver à supprimer

l'art. 42, surtout pour les garçons.

ll y a peu de changements dans la force des cours. Les exercices de grammaire du Ilme cours ne sont pas méthodiques. L'enseignement tiré de nos livres de lecture n'est pas assez éducatif. Les sciences naturelles, par exemple, doivent élever le cœur de l'enfant vers le Créateur. Faire suivre chaque leçon d'une conclusion morale. Les chapitres traitant de l'alcoolisme devraient être étudiés d'une manière plus rationnelle

L'histoire sainte a donné de bons résultats.

Lecture. — En général, c'est bien. La répartition a été mauvaise. Il faut mener parallèlement l'étude de chaque partie du livre de lecture.

Récitation. — Assez bien. On n'avait pas étudié les chants par cœur. Il faut combattre le patois, l'interdire dans les récréations.

Grammaire et orthographe. — Lecture est donnée de la classification des écoles d'après la dictée d'automne. La faiblesse des cours moyens pour la grammaire a deux causes : contrôle insuffisant des exercices écrits et usage abusif de l'ardoise. Dans l'enseignement de la grammaire, la marche suivie par beaucoup de maîtres est défectueuse. Il faut mener de front l'étude de la lexicologie, du verbe, de la proposition et de la syntaxe. Les exercices si importants de permutation sont trop souvent faits au hasard. Il est rappelé que le cahier de contrôle du degré moyen doit contenir quatre-vingt-dix exercices de grammaire et orthographe et soixante exercices de rédaction ou d'étude méthodique et graduée de la proposition pendant le semestre d'été. Le minimum des exercices écrits de grammaire et d'orthographe répondant à l'appendice du livre du IIme degré devrait être fait une fois pour toutes par chaque maître.

Ecriture et tenue des cahiers. — Rares sont les écoles où l'on

puisse trouver des cahiers bien tenus et bien contrôlés.

Calcul. — Résultat satisfaisant Les cours moyens sont en général faibles pour cette branche. A ma prochaine visite, ajoute M. l'Inspecteur, je veux voir pour chaque cours un cahier contenant les exercices types de calcul correspondant à chaque partie de la série de calcul étudiée.

Branches civiques. — Il y a plutôt recul. Ne pas omettre les

exercices importants de cartographie.

Dessin — Satisfaisant. Beaucoup de maîtres devraient se donner la peine de chercher d'autres motifs que ceux indiqués dans la méthode. Le dessin doit venir en aide à l'enseignement des autres branches. M. l'Inspecteur recommande à cet effet de dessiner les motifs des leçons de choses aux trois cours. Cela rentre dans le

principe de l'enseignement concentré.

Sciences naturelles. — On pourrait faire beaucoup plus d'expériences instructives et peu coûteuses. M. l'Inspecteur recommande à cet effet un petit livre intitulé: La Physique sans appareil à l'école primaire. Un autre ouvrage recommandé aux instituteurs pour se guider dans l'enseignement de la proposition et de la syntaxe française, est le suivant: Analyse et synthèse logiques, par P. Larousse. Les membres du corps enseignant qui désirent souscrire pour l'un ou l'autre de ces ouvrages sont priés de s'adresser au secrétaire de la conférence.

Chant. — Le solfège aurait pu être mieux dans quelques écoles. Une Commission qui doit s'occuper de la question de l'enseignement

du chant dans les écoles, a été nommée par la conférence.

Gymnastique. — Le secrétaire a donné lecture du rapport de M. Sterroz.

Il est une heure; la séance est levée. Un joyeux banquet réunit les membres du corps enseignant du Vme arrondissement à l'Hôtel-de-Ville. M. Roubaty porte le toast au clergé, M. Thorimbert aux invités. Il a des paroles pleines d'humour à l'adresse de M^{lle} l'Inspectrice.

La Société de chant des instituteurs, où l'on remarque de fortes et belles voix, donne ses meilleures productions. Prennent la parole:

M. le Président et Mile l'Inspectrice.

On regrette l'absence de M. le Curé de Bulle et de M. le Préfet, que nous nous étions accoutumés à voir au milieu de nous. Un télégramme de condoléances a été adressé par la conférence à M. le Préfet à l'occasion du deuilqui venait de l'affliger.

Le conseil communal de Bulle avait envoyé un délégué à notre

banquet. Au dernier moment, M. Barras a été empêché.

La ville de Bulle a offert des vins d'honneur. Un merci chaleureux à la ville de Bulie et à son conseil communal. M. Python, M. Dessibourg sont de cœur au milieu de nous et nous envoient leurs souhaits pour la pleine réussite de notre conférence.

Il n'est pas besoin d'ajouter que la plus franche gaieté a régné

pendant ces quelques instants passés ensemble.

J. BARBEY, secrétaire.

П

Conférence officielle du personnel enseignant du IVme arrondissement à Fribourg

Malgré l'inclémence du temps, — c'était le 19 mai — notre réunion

a été très fréquentée.

En ouvrant la séance, à 9 heures précises, M. le Président nous souhaite une cordiale et chaleureuse bienvenue. Il apprécie hautement le travail, le zèle, le dévouement et les talents de ces maîtres courageux qui ont vieilli dans la carrière et dont la neige des ans commence à couronner les fronts. Un grand nombre d'entre eux ont été son appui précieux, son espoir constant et sa consolation dans les grandes responsabilités de l'inspectorat. Il salue aussi les jeunes instituteurs, les débutants qui assistent pour la première fois à nos réunions, et qui ont fait leurs premiers pas et éprouvé leurs premières armes dans le vaste champ de l'éducation et de l'instruction.

En terminant, il rappelle à notre souvenir la mémoire de M. l'abbé Horner, ce prêtre éminent et distingué, ce professeur aimé, ce pédagogue si sympathique, ce travailleur infatigable et l'ami intime et toujours dévoué de l'instituteur. Hélas! la mort, l'impitoyable mort l'a moissonné trop tôt! M. le Président n'oublie pas, non plus, un vieux vétéran de l'enseignement, M. Hirt, que des circonstances malheureuses avaient obligé à prendre sa retraite et qui nous a quittés, lui aussi, pour un monde meilleur. N'oublions pas ces chers défunts, gardons leur un pieux souvenir dans nos prières.

M. le Directeur de l'Instruction publique se fait excuser de n'avoir pu, à cause de ses pressantes occupations, prendre part à notre

conférence.

M. le Président remercie les instituteurs qui ont déjà fait la collecte pour l'orphelinat de Montet. Il rappelle les besoins pressants de cet établissement éminemment utile pour notre canton. Apprenons de bonne heure à nos enfants à compatir aux misères de leurs semblables et surtout à ceux qui sont privés des douces joies de la famille. Nous devons communiquer à nos élèves le Rapport annuel que nous envoie chaque année la direction de l'orphelinat. Cela est d'ailleurs une question de délicatesse. Nos écoliers trouveront dans ce compte rendu des choses intéressantes et fort bien dites.

Afin de rendre les conférences régionales plus intéressantes, plus utiles et par suite plus uniformes, M l'inspecteur fixe un ordre du jour pour les prochaines réunions seulement. C'est à savoir :

 1º Leçon par l'Instituteur du lieu de la réunion ³/₄ d'heure.
2º Leçon au choix du maître désigné par le sort ³/₄ d'heure. $\frac{3}{4}$ d'heure. $\frac{1}{2}$ heure. $\frac{1}{2}$ heure.

3º Leçon de dessin

4º Leçon de gymnastique et de chant

5º Critique.

Les opérations du recrutement auront lieu, cette année encore,

dans une période peu favorable pour la préparation des jeunes gens, c'est-à dire, à Fribourg, les 15, 16, 17 19 et septembre et à Morat les 20 et 21 du même mois. M. l'Inspecteur nous engage à vouer une attention et des soins tout particuliers à la préparation de nos jeunes recrues, afin qu'elles puissent affronter avec succès ces examens pour l'honneur de nos écoles, de nos communes et du canton.

Pour faciliter la tâche de M. l'Inspecteur, on est prié de remplir ponctuellement toutes les rubriques de la page 13 des livrets scolaires

des élèves émancipés.

Il y a encore, malheureusement, des instituteurs négligents, qui n'ont pas encore fait parvenir leurs divers rapports et qui n'envoient pas régulièrement les rapports hebdomadaires. Certains rapports sont établis vaille que vaille, à la hâte. Ils sont par conséquent incomplets et peuvent prêter le flanc au doute concernant la rectitude des opérations.

Les rapports du cours de perfectionnement doivent, au moins, être signés par le Président et le vice-président de la Commission

scolaire.

Tous ces détails ont leur valeur, nous dit M. le Président, et j'en prends bonne note, car aucun n'échappe à mon attention, pas plus que vos écoles. Ne soyez donc pas surpris si parfois vous n'êtes pas classés dans les rapports généraux comme vous le désireriez.

Des plaintes sont parvenues à M. l'Inspecteur au sujet des devoirs à domicile, qui sont, paraît-il, tout à fait trop longs et dont certains maîtres surchargent leurs élèves. Donnons peu de tâches domestiques, surtout écrites; attachons-nous de préférence aux exercices oraux.

N'oublions pas en cela, comme pour toutes les autres parties de

l'enseignement, l'axiome pédagogie : « Peu mais bien. »

Ce n'est pas la nourriture que nous prenons, mais celle qui est bien digérée qui nourrit notre corps et en répare les forces. Il en

est de même dans le domaine de l'intelligence.

A propos du matériel scolaire, M. l'Inspecteur nous engage à faire des commandes suffisantes, afin que nous ne soyons pas pris au dépourvu, comme cela arrive quelquefois dans certaines écoles. La prévoyance est la mère de la sûreté. Fournissons abondamment nos classes de tout le matériel nécessaire, et n'ennuyons pas à chaque instant la Direction du Dépôt par des commandes supplémentaires.

(A suivre.)

Monnard, secrétaire.

Chronique scolaire

Fribourg. — † M^{lle} Marie Fragnière. — Le 25 juin est décédée, à Villaz-Saint-Pierre, M^{lle} Fragnière, ancienne institutrice, qui a dirigé l'école des filles de cette paroisse de 1870 jusqu'en automne 1902.

Durant son long séjour dans l'enseignement, M^{lle} Fragnière s'est appliquée à remplir avec une parfaite exactitude ses